



Communiqué de presse Pour diffusion immédiate

« Pour avoir les moyens de nos services publics » Le ROC 03 propose des alternatives fiscales payantes plutôt que des coupures

Québec, le 1^{er} octobre 2014 – Profitant du récent lancement des consultations publiques de la Commission sur la fiscalité du Québec et devant l'abondance d'annonces de mesures d'austérité par le gouvernement, le Regroupement des organismes communautaires de la région 03 (ROC 03) propose quatre alternatives fiscales « payantes » pour l'ensemble de la population.

En effet, dans un contexte où les finances du Québec sont actuellement dans un état dit « précaire », le gouvernement ne semble avoir qu'une idée en tête : les coupes. De leurs propres aveux, tout est sur la table : abolitions de plusieurs programmes sociaux, augmentations des tarifs, disparitions de structures administratives, privatisations, etc. À la lumière de cette courte énumération, il est facile d'en comprendre que c'est encore une fois les personnes les plus vulnérables qui seront les plus affectées par ces changements et réformes.

Devant les différents ballons d'essai lancés quotidiennement dans les médias et qui font preuve d'une austérité inquiétante, le ROC 03 choisit de proposer quatre mesures fiscales au gouvernement afin de renflouer de façon significative et continue ses coffres, et ce, au bénéfice du plus grand nombre.

Implantation de 10 paliers d'imposition

Actuellement au nombre de quatre, une augmentation du nombre de paliers d'imposition à 10 constituerait une façon plus juste et payante pour l'ensemble des Québécois et Québécoises. Cette mesure permettrait à l'état d'obtenir 1 milliard de dollars supplémentaires tout en faisant bénéficier d'une baisse d'impôts à 87 % des contribuables .

Réinstaurer la taxe sur le capital des institutions financières et des grandes fiducies familiales

Réduite progressivement sous le gouvernement de Jean Charest à partir de 2007, pour être abolie en 2011, la mise en place d'un seul point de pourcentage (1 %) en taxe permettrait à l'État québécois de toucher 600 millions de dollars par année. Sachant qu'en 2012, les bénéfices des six plus grandes institutions bancaires se sont élevés à plus de 29,5 milliards, il s'agit, selon nous, d'une alternative dont le Québec ne peut se passer.

Augmenter le taux provincial d'imposition des grandes entreprises à 15 %

Puisque les grandes entreprises de la province paient peu d'impôts, soit 11,9 % au provincial par rapport à 15 % au fédéral, il semble tout à fait possible d'augmenter le taux provincial à un seuil de 15 % sans nuire à la position fiscale avantageuse qu'offre le Québec face à nos voisins du sud. Cette solution fiscale ne concerne pas les PME.

Adopter des mesures de contrôle du coût des médicaments

Au Québec, les médicaments coûtent plus cher que la moyenne des pays de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE). Ainsi, l'instauration d'un régime entièrement public d'assurance médicament permettrait de contrôler les prix de façon efficace en assurant un pouvoir d'achat suffisant à l'État pour négocier les prix des médicaments. Une mesure bien simple qui permettrait au gouvernement d'économiser jusqu'à 1 milliard annuellement. Actuellement, les dépenses de l'état en matière de médicaments augmentent d'environ 14 % par année et constituent le 2^e poste de dépense en importance au MSSS.

Le ROC 03

Regroupement sans but lucratif qui représentant 160 organismes communautaires œuvrant principalement en santé et services sociaux de la région de Québec. Différents buts et objectifs lui reviennent, dont la défense et la promotion du développement et des intérêts des organismes communautaires autonomes, populaires et bénévoles, ainsi que des populations qu'ils desservent.

-30-

Informations : Alexandre Bougie
Responsable des communications
communications@roc03.com
Bureau : 418.524.7111
Cellulaire : 418.561.1002